



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
COMMUNE DE TRESSERRE

**COMPTE RENDU DE LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 AVRIL 2022**

Conseillers municipaux en exercice : 15
Membres présents : 11

Membres absents ayant donné procuration : 4
Conseillers municipaux votants : 15

Présents : Michel THIRIET, Nathalie ARASA, Sabine BAILLIE Philippe COURTIAL, Isabelle GOUILLART, Paul MILHE POUTINGON, Hervé PARRA, Stéphanie PLANES, Darren RIGBY, Jean-Baptiste TRILLES, Cyrille XIFFRE.

Absent excusé :

Absents excusés ayant donné procuration : Laurent LEBRETTE à Jean-Baptiste TRILLES, Jean-Pierre LHOTE à Philippe COURTIAL, Aurélie LOPIS à Stéphanie PLANES et Frédérique VAQUER à Darren RIGBY.

Secrétaire de séance : Nathalie ARASA a été désignée secrétaire de séance, assistée de Mme Christine SERVAIS, Directrice Générale des Services.

N°	Objet	DELIBÉRATIONS	VOTE
2022-015	Travaux	Vote de la modification de la délibération 2022-006 du 15 février 2022 (Atelier municipal)	Majorité 3 contre 12 pour
2022-016	Travaux	Vote de la modification de la délibération 2022-007-1 du 15 février 2022 (Création deux logements communaux sociaux et mise aux normes salle des mariages)	Majorité 3 contre 12 pour
2022-017	Finances publiques	Vote du Compte de Gestion 2021 du Comptable Public	Unanimité
2022-018	Finances publiques	Vote du Compte Administratif 2021 de la Commune	Unanimité
2022-019	Finances publiques	Affectation du Résultat 2021	Unanimité
2022-020	Finances publiques	Vote du Budget Primitif 2022	Majorité 2 contre 1 abstention 12 pour
2022-021	Finances publique	Vote pour l'attribution des subventions 2022 aux associations	Unanimité

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de leur publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.

La secrétaire de séance

Nathalie ARASA